



PARIS ACTION CLIMAT

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

DOSSIER DE PRESSE

Signature de la charte Paris Action Climat
LUNDI 12 OCTOBRE À 11H00
HÔTEL DE VILLE – SALON BERTRAND

CONTACT PRESSE

ALISON HADJEZ - 01 42 76 46 42



SOMMAIRE

- 1. CÉREMONIE DE SIGNATURE**
- 2. CHARTE PARIS ACTION CLIMAT**
- 3. PLATEFORME PARIS ACTION CLIMAT**
- 4. SIGNATAIRES PARIS ACTION CLIMAT**

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE

Bruno Julliard, 1^{er} adjoint de la Maire de Paris, Célia Blauel, adjointe en charge de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Eau, de la politique des canaux et du Plan climat énergie et Jean Louis Missika, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du développement économique et de l'attractivité, accueillent à l'Hôtel de Ville des grandes entreprises qui ont signé la charte « Paris Action Climat ».

En cette année de la COP21, Paris va porter la voix des villes et des régions du monde entier. Pour la première fois depuis plus de 20 ans de négociations, un nouvel accord international sur le climat peut être trouvé entre les États, avec pour objectif de maintenir un réchauffement climatique en dessous des 2 °C. Si les négociations se feront au niveau des États, la réussite des contributions nationales et le respect des objectifs qui seront définis par les Gouvernements dépendent également du niveau local. C'est dans les collectivités locales que se trouvent de nombreux leviers d'action concrets, parce que les villes génèrent près de 70% des émissions de gaz à effet de serre de la planète et parce qu'elles ont déjà déployé des solutions innovantes pour le climat.

Forte de ce constat, la Ville de Paris souhaite valoriser les engagements des acteurs parisiens et c'est pourquoi 19 nouvelles entreprises signent aux côtés de la Municipalité la charte Paris Action Climat. Les signataires des deux premières éditions sont également mis à l'honneur, ces derniers ayant pris de nouveaux engagements.

La cérémonie de signature se déroule en présence des partenaires suivants :



MONOPRIX



francetélévisions



CHARTRE PARIS ACTION CLIMAT

LE CONTEXTE DU PLAN CLIMAT ENERGIE DE PARIS

Le Plan Climat de Paris adopté en 2007 marque l'engagement de la Ville de Paris dans la lutte contre le dérèglement climatique et l'atteinte du facteur 4 d'ici 2050. Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de son territoire et de ses activités de 75% en 2050 par rapport à la situation en 2004. Le Plan Climat de Paris fixe une première échéance à 2020 dépassant les objectifs européens :

- ▲ 25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▲ 25 % de réduction des consommations énergétiques
- ▲ 25 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

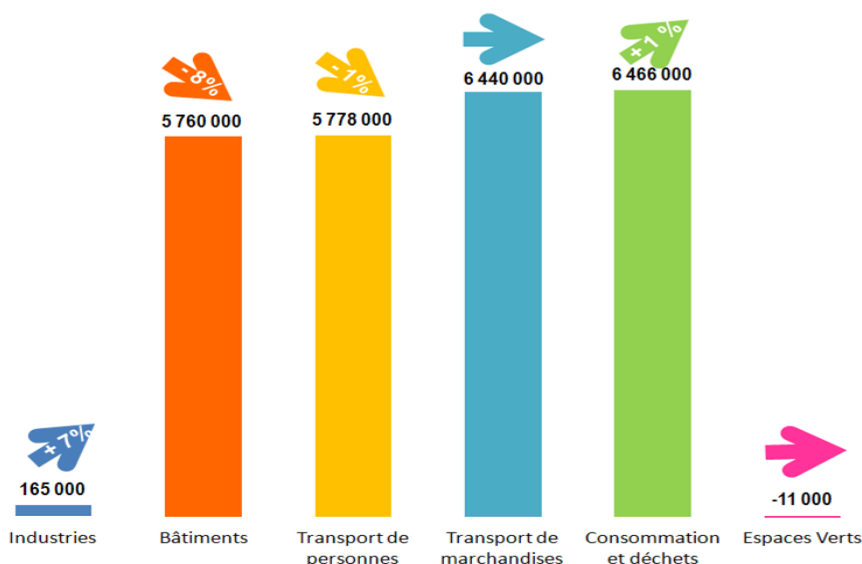
Depuis l'adoption du Plan, les résultats sont encourageants et mettent en évidence la nécessité de maintenir et de renforcer cette dynamique, notamment dans le cadre plus global de la Métropole. Précurseur, le Plan Climat de Paris a été tout au long de ces 5 années porteur d'innovations et d'expérimentations.



En actualisant son Plan Climat en 2012, la Ville de Paris a souhaité réaffirmer son engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique. Par conséquent, les objectifs fixés en 2007 sont renforcés. L'enjeu de cette actualisation est double : créer une vision partagée avec les acteurs du territoire et inscrire le Plan Climat dans plus d'opérationnalité. Ainsi le Plan Climat Energie de 2012 comprend désormais un document d'orientation générale et des carnets opérationnels décrivant le chemin à parcourir pour chaque acteur ou groupe d'acteurs du territoire à 2020.

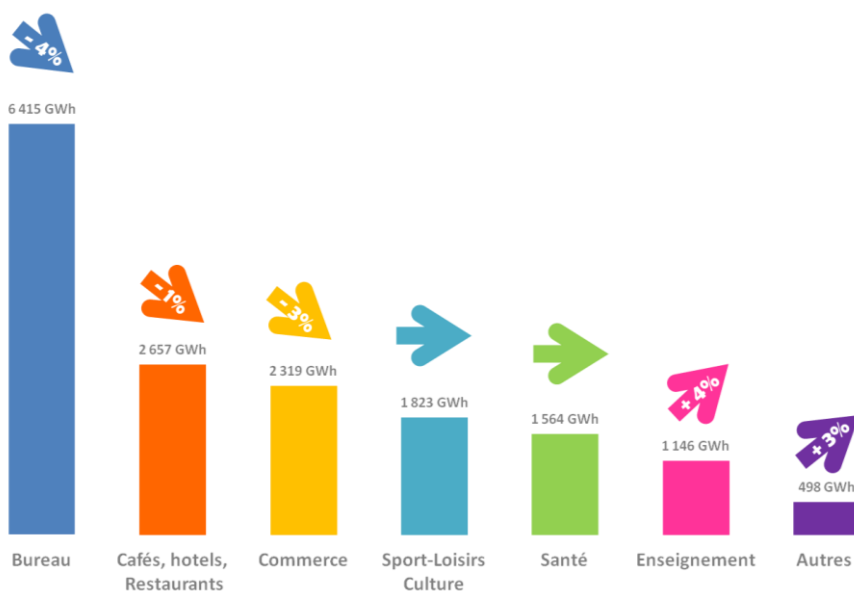
POURQUOI CETTE CHARTE ?

Paris accueille plus de 400 000 établissements pour 1,6 million d'emplois sur près de 58 millions de m². Le secteur tertiaire consomme chaque année environ **16 TWh d'énergie** pour une facture d'environ **1,3 milliard d'euros**. Les bâtiments tertiaires parisiens émettaient en 2009 un peu plus de **2,7 millions de t_{eq}CO₂**, soit 11% des émissions globales du territoire. Le Tertiaire constitue donc un enjeu prioritaire du Plan Climat Energie de Paris.



Evolution 2004-2009 des émissions de gaz à effet de serre de Paris

Le carnet Tertiaire du Plan Climat Energie, dont l'élaboration débutera en octobre 2015, proposera une ligne directrice permettant au secteur tertiaire de s'inscrire dans les objectifs de 2020. Le but recherché est à la fois de maîtriser l'empreinte carbone des activités parisiennes tout en garantissant la compétitivité et l'attractivité économique des entreprises.



Evolution 2004-2009 des consommations énergétiques du tertiaire parisien

Afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ce carnet et pour valoriser les initiatives déjà engagées par les entreprises et organismes parisiens, la Ville de Paris propose aux acteurs du territoire de devenir partenaires du Plan Climat Energie de Paris en signant la charte PARIS ACTION CLIMAT.

En signant la charte, le partenaire s'engage à inscrire son activité dans les objectifs du Plan Climat Energie de Paris par la maîtrise de ses consommations énergétiques et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. En contrepartie, la Ville anime un club des partenaires de la charte permettant l'échange et le partage d'expérience entre les différents acteurs et valorisera les bonnes pratiques des partenaires au travers de ses supports de communication, notamment de la plateforme internet :

<http://parisactionclimat.paris.fr>



UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE ET ADAPTÉE

Concrètement, le partenaire s'engage sur des objectifs quantifiés et mesurables de réduction de gaz à effet de serre et/ou de consommation énergétique. Il s'engage à mettre en œuvre un programme d'actions d'ici à 2020.

Il est préférable d'envisager une réflexion globale sur l'ensemble de l'activité aussi bien en termes de gestion des bâtiments que de déplacements professionnels ou de pratiques logistiques et de consommation.

EVOLUTION

La démarche proposée comprend 3 étapes chacune correspondant à un niveau d'engagement particulier.

Les dispositions prises vont de la participation à la démarche parisienne jusqu'à la mise en place de moyens opérationnels. Ainsi, un partenaire qui a d'ores et déjà mené des actions de diagnostic, de mesure et/ou d'efficacité énergétique pourra les valoriser. De même, un partenaire qui débute et souhaite se lancer dans la démarche pourra dans un premier temps définir les grandes lignes de son projet.



Le premier niveau d'engagement correspond à l'adhésion à la démarche.



Le second niveau d'engagement correspond à la quantification des objectifs et à la mise en place des éléments de suivi nécessaires



Enfin le troisième niveau correspond à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'actions.

En participant à la démarche, le partenaire s'engage à atteindre le niveau 3 au plus tard en 2018. Il disposera de 2 ans pour mettre en œuvre son programme. A contrario, il peut dès la signature de la charte s'engager sur le niveau 3 en arguant du fait qu'il dispose d'un programme d'actions, qu'il pourra ajuster voire faire évoluer au cours de son engagement.

ADAPTATION

Le tertiaire parisien regroupe une grande variété d'acteurs - des administrations publiques aux bureaux en passant par le secteur du commerce ou encore de l'hôtellerie. Chaque activité porte des enjeux et des contraintes spécifiques qui ont conduit à personnaliser chaque charte en fonction du type d'acteur concerné.

De même pour une activité donnée, les partenaires sont libres de développer des approches différentes en mobilisant les leviers d'action qu'ils souhaitent. Ainsi, chaque charte est unique. Elle prend en compte les spécificités et les préoccupations de chaque signataire.

CONTENU DE L'ENGAGEMENT

A chaque étape de l'engagement, le partenaire devra mettre en place un ensemble de mesure allant de la sensibilisation à l'action structurelle en passant par la communication :

ETAPE 1 : J'ADHERE



A cette étape, le futur partenaire prend conscience des enjeux climatiques. Il marque son engagement pour agir aux côtés de la Ville de Paris contre le dérèglement climatique et participer à l'adaptation du territoire parisien aux aléas climatiques.

Cette étape s'adresse au futur partenaire qui souhaite se mobiliser mais qui ne dispose pas encore d'objectifs quantifiés ni de plan d'actions opérationnel. Il peut également s'agir d'une société ou d'un organisme qui a d'ores et déjà mené des actions de lutte contre le dérèglement climatique et qui souhaite les renforcer et/ ou les adapter au contexte partagé du Plan Climat Energie de Paris.

Il s'agit avant tout de s'engager dans la démarche et de mobiliser ses collaborateurs : en interne et ses partenaires en externe, fournisseurs et clients.

LE RÉFÉRENT « PARIS ACTION CLIMAT »

- Afin de garantir la mise en œuvre et le suivi de la démarche, le partenaire nomme au sein de son organisation un référent « Paris Action Climat ». Il a pour missions principales d'assurer la cohérence, la qualité et le suivi de la mise en œuvre du programme sur lequel le partenaire s'est engagé.
- Représentant de la société auprès du club des partenaires, le référent participe aux groupes de travail. Il propose et alimente les pistes d'action envisagées par les membres du club. Il réalisera chaque année un point d'étape sur le suivi de l'engagement du partenaire et fera part de ses éventuelles difficultés dans la mise en œuvre de son programme.
- Il alimentera la base de données PARIS ACTION CLIMAT et réalisera un bilan des actions engagées pour alimenter le bilan annuel de la charte.
- Enfin, il diffusera les informations et bonnes pratiques développées par la Ville et ses partenaires au travers des différents supports de communication mis à sa disposition.

ETAPE 2 : JE M'ENGAGE



A cette étape, le futur partenaire définit en fonction de ses moyens les objectifs quantitatifs et qualitatifs sur lesquels il s'engage à l'horizon 2020.

La charte propose deux types d'engagements :

- ▲ Les engagements généraux qui sont nécessaires pour inscrire l'activité du partenaire dans la démarche du Plan Climat Energie de Paris et pour permettre le suivi des mesures tout au long de la démarche.
- ▲ Les objectifs spécifiques qui détaillent les postes sur lesquels le partenaire souhaite porter ses engagements. Ils sont donc adaptés en fonction de la typologie d'activité du partenaire.

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

Etablit une évaluation énergétique et carbone de son activité

Il s'agit dans un premier temps d'évaluer l'impact de son activité sur le climat et les ressources en réalisant notamment un bilan carbone et un bilan énergétique pour son entreprise. Dans l'hypothèse où un tel diagnostic a été réalisé dans un délai de 2 ans précédemment à la signature de la charte, l'actualisation de ce dernier n'est pas obligatoire.

Fixe des objectifs audacieux l'horizon 2020

A partir des éléments du diagnostic, le partenaire se fixe des objectifs quantifiés en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'énergie, d'énergie renouvelable et de capacité d'adaptation aux aléas climatiques. Ces objectifs seront validés par la Ville de Paris comme étant conformes aux objectifs du Plan Climat Energie de Paris. Ils pourront être réévalués au cours de la démarche.

Se dote des outils de quantification des économies

Pour s'assurer de l'avancement de la démarche engagée par le partenaire, ce dernier veillera à se doter des outils nécessaires au suivi des objectifs. Il s'agit à la fois de dispositifs d'instrumentation et de reporting des données.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

A partir des objectifs généraux sur lesquels le partenaire s'est engagé, il définit la stratégie qu'il souhaite adopter et les axes prioritaires d'action sur lesquels il entend travailler.

La charte « Paris Action Climat » a retenu quatre thèmes d'intervention sur lesquels le partenaire peut développer des actions. Des exemples d'objectifs spécifiques sont donnés ici à titre d'exemple :

BATIMENT

- ✓ *Met en place les outils nécessaires à la mesure des consommations énergétiques.*
- ✓ *Développe un plan de réduction de ses consommations d'énergie avec des objectifs chiffrés.*

ACTIVITES

- ✓ *Met en œuvre un plan de gestion des risques*
- ✓ *Adapte le Cahier Hygiène et Sécurité aux tendances et aléas climatiques*

CONSOMMATION / DECHETS

- ✓ *Développe une politique d'achat durable*
- ✓ *Lance un plan de consommation durable et de réduction des déchets*

TRANSPORTS

- ✓ *Initie un Plan de Déplacement d'Entreprise*
- ✓ *Met en œuvre un protocole de bonne gestion de ses livraisons*

ETAPE 3 : JE REALISE



A cette étape, le partenaire met en œuvre un programme d'actions garantissant l'atteinte des objectifs à 2020 qu'il s'est fixé à l'étape 2. Chaque plan d'action est propre au partenaire et prend notamment en compte les spécificités de son activité et les ressources dont il dispose. Comme pour l'étape 2, il est proposé des engagements généraux et des actions spécifiques propres à chaque partenaire.

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

- ✓ **Met en œuvre des actions garantissant à terme l'atteinte des objectifs fixés à l'étape 2**

A l'occasion de la signature de la charte, le partenaire fixe la date à laquelle il atteint l'étape 3. La mise en place d'actions concrètes doit être engagée au plus tard en 2018.

- ✓ **Réalise et communique un bilan annuel de ses engagements dans le cadre du club des partenaires**

A partir des indicateurs définis à l'étape 2, le partenaire renseigne l'avancement de ses différents objectifs. Il peut également valoriser à cette occasion des opérations qualitatives mise en œuvre au cours de l'année en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

ACTIONS SPÉCIFIQUES

BATIMENT

- ✓ *Engage un chantier de végétalisation de son patrimoine immobilier*
- ✓ *Adopte un programme de réduction des consommations d'éclairage*
- ✓ *Met en place des consignes de température pour le chauffage et la climatisation*
- ✓ *Saisit les opportunités de production d'énergie renouvelable (géothermie, solaire)*

ACTIVITES

- ✔ *Engage une réflexion sur l'adaptation des conditions de travail en cas d'épisodes d'extrême climatique*

CONSOMMATION / DECHETS

- ✔ *Met en place le plan de consommation durable - réduction des consommables de bureautique (papier, cartouches d'encre, ...)*
- ✔ *Réduit le volume de ses déchets finaux et développe le tri sélectif*
- ✔ *Se dote d'équipements réduisant sa consommation d'eau*

TRANSPORTS

- ✔ *Met en œuvre son Plan de Déplacement d'Entreprise*
- ✔ *Recours à des sociétés de livraison éco-responsables*

PLATEFORME PARIS ACTION CLIMAT

En retour de leurs engagements au Plan Climat Energie, la Ville s'engage à valoriser les signataires et à les mettre en relation afin de leur permettre d'échanger sur leurs méthodes. Disponible à l'adresse <http://parisactionclimat.paris.fr>, cette plateforme permet d'apporter une réponse concrète et précise à la demande des acteurs engagés dans le Plan Climat Energie, tout en faisant le lien avec les différentes démarches connexes également développées au sein de la Ville.

Chaque signataire dispose d'une fiche de synthèse, qui permet le suivi des engagements pris par chaque acteur. Cette fiche contient de multiples informations comme : l'année de signature de la charte, le niveau d'engagement de l'acteur, les différentes actualités en lien avec le signataire.

Chaque signataire bénéficie d'un espace membre, qui leur permet de modifier eux-mêmes les données relatives à leur activité et à leurs engagements. C'est également un portail qui tend à faciliter la mise en relation des signataires, avec notamment la présence d'un annuaire des référents « plan action climat » de chaque entreprise.

Ce site internet relaie également les dernières activités et événements relatifs à la charte ou aux signataires. La plateforme est régulièrement alimentée par de nouvelles actualités, des interviews ou encore des retours d'expérience de différents acteurs économiques du territoire. Un calendrier d'événements à venir est également proposé, et recense différents forums, rencontres ou conférences thématiques, susceptibles d'intéresser les partenaires de la charte Paris Action Climat. En appui de la Ville de Paris, l'Agence Parisienne du Climat participe à la mobilisation des gestionnaires de patrimoine publics et privés du territoire. Elle sensibilise les acteurs à la Charte Paris Action Climat et continuera à organiser des rencontres territoriales afin de dialoguer sur la mise en œuvre des politiques publiques.

The screenshot shows the website for 'PARIS ACTION CLIMAT'. At the top left is the logo, a red circular emblem with a white key and the text 'PARIS ACTION CLIMAT' and 'PLAN CLIMAT ENERGIE PARIS'. To the right is a search bar with the text 'Ex: climat...' and a 'S'identifier' button. Below the logo is the title 'PARIS ACTION CLIMAT' and subtitle 'CHARTE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT'. A navigation menu includes 'ACCUEIL', 'LA CHARTE', 'SIGNATAIRES', 'ACTUALITES', and 'RESSOURCES'. The main content area features a large photo of Anne Hidalgo and Michael Bloomberg at a podium, with the caption 'ANNE HIDALGO ET MICHAEL BLOOMBERG ANNONCENT LE SOMMET DES ÉLUS LOCAUX POUR LE CLIMAT'. To the right is a section titled 'LA CHARTE' with a graphic showing three steps: 'ETAPE 1 ADOBER', 'ETAPE 2 MISE EN ŒUVRE', and 'ETAPE 3 AVALUER', with the text 'EN SAVOIR PLUS'. Below this is a 'DEVENEZ SIGNAIRE' button. Further down is a 'LES DERNIERS TWEETS' section showing a tweet from 'Polski Olivia @OliviaPolski' dated 6 Oct, mentioning Paris and fashion week. At the bottom left is a 'LES SIGNATAIRES' section with a 'VOIR TOUS LES SIGNATAIRES' button.

SIGNATAIRES PARIS ACTION CLIMAT

LES PREMIERS SIGNATAIRES



La première cérémonie de signature de la charte « **Paris Action Climat** » entre la Ville de Paris et les partenaires CPCU, Monoprix, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France et la RATP s'est déroulée le vendredi 18 octobre 2013 à l'Hôtel de Ville. Cette démarche s'inscrit dans leur politique environnementale et correspond aux valeurs que ces groupes font valoir : la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et la diminution de leurs consommations énergétiques.

LES SIGNATAIRES EN 2014

Pour sa seconde édition, la cérémonie de signature de la charte Paris Action Climat accueillait 8 nouveaux signataires, représentant de grandes entreprises au service des Parisiens sur des domaines très variés. Ils démontrent ainsi la richesse du tertiaire parisien et la nécessaire mobilisation de tous dans le défi de la lutte contre le dérèglement climatique. Lors de cette cérémonie, les 4 premiers partenaires ont signé l'étape 2 et 3. Ils ont également présenté leur engagement chiffré et leur plan d'action pour le climat.

En 2014, les nouveaux signataires étaient : Airfrance, Bouygues Immobilier, le groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations, Eau de Paris, Edf, Grdf, Greenflex, le groupe la Poste.



LES NOUVEAUX SIGNATAIRES



Aéroports de Paris est la société exploitant les aéroports Paris Charles-de-Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 92,7 millions de passagers accueillis, Aéroports de Paris est le 2nd opérateur aéroportuaire européen pour le trafic passagers et le 1^{er} groupe aéroportuaire européen pour le fret. La société compte 173 compagnies aériennes clientes.

« Aéroports de Paris est engagé de longue date dans le développement durable et la lutte contre le changement climatique. Dernière avancée en date, Aéroports de Paris est le premier groupe aéroportuaire de cette envergure à être certifié ISO 50001 pour son système de management de l'énergie. A quelques mois de la conférence mondiale pour le climat, qui se déroulera sur l'emprise de l'aéroport Paris-Le Bourget, Aéroports de Paris poursuit ses efforts et prend de nouveaux engagements ambitieux et cohérents avec la volonté du Groupe d'être leader européen en matière de RSE et d'en faire un véritable atout compétitif pour son développement à long terme. »



La Bibliothèque nationale de France veille sur un patrimoine rassemblé depuis cinq siècles à travers le dépôt légal et une politique active d'acquisitions. Elle a pour missions de collecter, cataloguer, conserver et enrichir, dans tous les champs de la connaissance, les collections dont elle a la charge, et d'en assurer l'accès au plus large public. Elle réunit plus de 30 millions d'œuvres, des premiers papyrus aux sites Internet, en passant par les estampes, les photographies, les manuscrits, les cartes et plans, les documents sonores et visuels, les partitions musicales, les monnaies et médailles. La bibliothèque accueille tous les ans près d'1,5 million de visiteurs, lecteurs et chercheurs sur ses quatre sites parisiens. Sa bibliothèque numérique Gallica permet de consulter en ligne plus de trois millions de documents.

« L'établissement s'est engagé de manière active et continue depuis plusieurs années à réduire sa consommation d'énergie et de son empreinte carbone. Depuis 2010 la consommation d'énergie a déjà diminué de 18% et les émissions de gaz à effet de serre de 35%. Cet effort sera prolongé et accru dans les années à venir. »



Le Groupe Casino est un acteur mondial du commerce alimentaire qui a généré 48,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014, grâce à 14 574 points de vente dont 10 416 en France, et qui emploie plus de 336 000 collaborateurs dans le monde. Le Groupe Casino publie chaque année le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et participe au CDP. Présent à Paris dans l'Île-de-France, avec ses enseignes Géant Casino, Supermarchés Casino, Casino Shop, Franprix, Leader Price et Monoprix, le groupe Casino est un acteur local de proximité au service des Franciliens.

« Le Plan Paris Action Climat permet de renforcer la dynamique des acteurs présents sur le territoire en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Seule une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés permettra d'atteindre les objectifs ambitieux définis pour le territoire parisien. »

Matthieu Riché, Directeur de la RSE du Groupe Casino



Castorama est une enseigne de magasins de grande distribution de matériel de bricolage et d'amélioration de l'habitat. Le chiffre d'affaire de l'enseigne sur 2014 est de 3,5 millions d'euros. En 2015, Castorama compte 12 600 collaborateurs.

« Castorama innove chaque jour pour créer un habitat sain et confortable accessible au plus grand nombre. Lorsque nous concevons, rénovons ou exploitons nos magasins, nous nous engageons à mettre en place de nouvelles solutions pour muter vers le bâtiment de demain à impact positif sur l'environnement. »

Laurent DESESSART, Directeur Immobilier Castorama et Brico Dépôt France.



France Télévisions est un Groupe français de télévision et de radio. Il réunit 5 chaînes de télévision nationales, 24 antennes régionales et 9 antennes ultramarines auxquelles s'ajoute une offre numérique composée des sites de chaînes, ainsi que des sites dédiés à l'information, à la culture et au sport. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 807 M€ CA (2014). Le groupe comporte 8981 collaborateurs permanents (2014).

« France Télévisions en tant qu'entreprise publique et acteur clé du secteur des médias s'impose d'agir de façon significative sur ses antennes et en interne. »



Gecina est une société immobilière d'investissement cotée sur Euronext Paris. La foncière possède, gère et développe un patrimoine de près de 10 milliards d'euros avec 6 482 millions d'euros de patrimoine de bureaux.

« Les performances atteintes par Gecina sur son patrimoine depuis sa première cartographie énergie/carbone réalisée en 2008, en particulier sur ses immeubles parisiens, confirment son engagement en terme de responsabilité sociétale d'entreprise. Cependant, afin d'aller plus loin dans la nécessaire prise de position sur les enjeux climatiques, Gecina travaille d'ores et déjà sur une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2030/2050, en mobilisant l'ensemble de ses métiers et des représentants de ses parties prenantes pour l'élaboration d'une feuille de route climat et concrétise son engagement aux côtés de la Ville de Paris par la signature de la charte Paris Action Climat. »



Kering est un leader mondial de l'habillement et des accessoires qui développe un ensemble de marques puissantes positionnés sur deux segments : le Luxe et le Sport & Lifestyle. Kering a réalisé un chiffre d'affaire de 10 milliards d'euros en 2014. Le Groupe emploie plus de 37 000 collaborateurs dans le monde et distribue ses marques dans 120 pays. Kering possède 20 boutiques à Paris.

« La mesure et la compréhension de l'empreinte écologique complète de Kering (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, pollution des eaux, déchets, pollution atmosphérique et utilisation des terres) dans toute la chaîne d'approvisionnement - et jusqu'aux matières premières - jouent un rôle fondamental dans la stratégie globale du Groupe. Afin de répondre à ces enjeux, Kering a mis au point le Compte de Résultat Environnemental (Environmental Profit & Loss Account ou E P&L en anglais), un outil pionnier dont les premiers résultats ont été publiés en 2015. »



Guerlain est un créateur de parfums et cosmétiques fondé à Paris en 1828. La maison du Groupe LVMH compte 3 300 collaborateurs dont 1000 en France. Guerlain possède 17 boutiques parisiennes dont 1 adresse mythique au 68 avenue des Champs Elysées. Le siège social est situé à Levallois Perret, il y a 2 sites de production en France : Chartres et Rambouillet.

« Consciente de sa responsabilité sociale et environnementale, Guerlain a placé le développement durable au coeur de sa stratégie d'entreprise depuis 2007. Au Nom de la Beauté, Guerlain s'engage pour un monde plus durable et s'investit particulièrement pour la lutte contre le changement climatique en réduisant son bilan carbone et en s'investissant sur la préservation de la biodiversité. »

nous donnons vie à la ville



Société immobilière d'investissement cotée et filiale de la Caisse des Dépôts, Icade est un acteur majeur du Grand Paris et du développement territorial capable d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients et aux enjeux de la ville de demain. Icade est la première foncière de bureaux d'Europe avec 1 565 700 m² de surfaces de bureaux et d'activités en parcs d'affaires ainsi que 612 500 m² de bureaux.

« A quelques semaines de la COP 21, dans laquelle la Caisse de Dépôts s'investit particulièrement, je souhaite qu'Icade fédère l'ensemble des acteurs de la ville pour contribuer à l'élaboration de solutions concrètes et innovantes en faveur du développement durable, de la transition énergétique et plus largement de la RSE, thème auquel je suis particulièrement attaché. Devenir partenaire de la Ville de Paris à travers ce projet « Paris Action Climat » témoigne de notre implication concrète et commune d'œuvrer en faveur du climat. »

Olivier Wigniolle, Directeur Général d'Icade



Musée d'art et d'antiquités, le Louvre accueille 9,3 millions de visiteurs par an. Le musée expose 38 000 œuvres et en conserve 568 198. Avec plus de 70 000 m² d'exposition, le Louvre emploie 2 070 agents permanents.

« Conscient de l'impact des activités économiques sur les problématiques climatiques, le Musée du Louvre intègre d'ores et déjà les enjeux de la COP21 en réalisant notamment le bilan carbone de l'ensemble de ses activités pour l'année 2014, en déclinant un plan d'action triennal de réduction de son empreinte carbone et en structurant sa stratégie de Responsabilité Sociétale avec un plan d'actions triennal supplémentaire. De tels projets s'inscrivent parfaitement dans les objectifs du Plan Climat Énergie de la ville de Paris. Le Musée du Louvre espère se positionner comme l'un des premiers acteurs du secteur public à ratifier les engagements de la Charte Paris Action Climat, afin de participer à la construction d'une ville plus durable. »



Natixis est une banque de financement, de gestion, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE. Elle est implantée dans 38 pays. En Ile-de-France Natixis possède 16 immeubles et emploie plus de 10 000 collaborateurs.

« Pour accompagner la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique, Natixis se mobilise en priorité dans ses activités : acteur de référence pour le financement de projets d'énergies renouvelables de toute taille et sur l'ensemble des technologies, Natixis offre des supports

d'investissement dédiés à la lutte contre le changement climatique et soutient le développement des green bonds.

Natixis a engagé en parallèle une démarche de réduction de ses impacts directs sur l'environnement, avec une gestion environnementale de ses bâtiments, le tri des déchets, l'optimisation des déplacements de ses collaborateurs. Démarche qui se traduit par une baisse régulière de ses consommations de ressources et de ses émissions de gaz à effet de serre. »



Nexity est une société de promotion immobilière spécialisée dans les métiers de transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés auprès des particuliers, d'entreprises ou de collectivités. Avec un chiffre d'affaire de 2 632 millions d'euros, Nexity possède 1 242 agences immobilières en réseaux et emploie 6 949 collaborateurs.

« Précurseur de l'efficacité énergétique des bâtiments qu'il construit et exploite, Nexity est fier d'adhérer au Plan Climat Energie de Paris. Cette charte signe notre engagement pour innover durablement, dans une logique d'économie des ressources et d'intégration des usages de la ville de demain ».



Le Solar Hôtel est un hôtel écologique, économique et militant à Paris. Avec 24 chambres de disponibles, l'hôtel a accueilli 1 250 de visiteurs (2014). Le Solar Hôtel emploie actuellement 10 collaborateurs

« Solar Hôtel , le 1^{er} hôtel, écologique et économique et militant.»



Média audiovisuel avec un chiffre d'affaire de 2 092M€ en 2014. TF1 emploie 2 951 collaborateurs dont 96% en Ile de France (2014). 63 000 mètres carrés de bureaux. 26 645 MWH de consommation annuelle d'énergie (électricité/vapeur/fuel).

« Les entreprises du secteur média qui sensibilisent leur public à l'enjeu environnemental, lui sont redevables d'une certaine exemplarité.

C'est la raison pour laquelle TF1 travaille à réduire son empreinte environnementale directe, liée à l'utilisation de ses sièges sociaux et à la fabrication des programmes diffusés sur ses antennes. Le partenariat avec la collectivité territoriale prend alors tout son sens pour développer les synergies possibles entre acteurs locaux. Le groupe TF1 rejoint avec enthousiasme cette initiative de la Ville de Paris aux côtés des premières entreprises signataires. »



Altarea Cogedim est un acteur de référence de l'immobilier, à la fois foncière de commerce et promoteur :

- présent sur les 3 principaux marchés de l'immobilier : commerce, logement, bureau et hôtel,
- implantation en France, en Espagne et en Italie,
- 1000 collaborateurs, une empreinte emploi élargie de plus de 21 000 personnes,
- 4 milliards d'euros de patrimoine de centres commerciaux gérés,
- depuis 10 ans dans le grand Paris : 15 centres commerciaux gérés ou en propriété, 17000 logements construits, 830 000 m2 développés en immobilier d'entreprise.

« Chez Altarea Cogedim, nous nous efforçons d'imaginer des ensembles immobiliers plus économes, plus confortables, plus adaptables pour répondre aux besoins des métropoles et aux attentes de leurs habitants. En 10 ans, nous avons développé quelque 6.3 millions de m2 au cœur des villes. Ceci nous confère une position de premier plan et d'acteur privilégié au service des agglomérations. Dans ce contexte, Paris occupe une place à part car nous sommes implantés depuis longtemps dans la région capitale et la moitié de notre activité réside dans le Grand Paris. A travers les solutions immobilières que nous proposons, nous sommes convaincus que notre approche qui combine durabilité et innovation constitue un moteur de progrès pour Paris et ses habitants. »

LE BHV / MARAIS

Grand magasin parisien situé au cœur de l'historique quartier du Marais. Le BHV Marais emploie 1500 collaborateurs et compte 100 000 visiteurs par jour.

« Devenir partenaire du Plan Climat Energie de Paris est une occasion pour le BHV Marais de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en cohésion avec notre ambition d'être un grand magasin responsable. Dans un contexte où agir pour préserver l'environnement devient une priorité, nous mettons déjà beaucoup en œuvre pour réduire notre impact écologique, et ainsi être en harmonie avec les aspirations de nos clients et collaborateurs. En signant cette charte, nous officialisons notre engagement et notre responsabilité envers les parisiens. »

LVMH

Leader mondial du luxe présent dans cinq secteurs majeurs : Vins & Spiritueux, Mode & Maroquinerie, Parfums & Cosmétiques, Montres & Joaillerie et Distribution sélective. Le Groupe possède 70 Maisons avec 120 000 collaborateurs à travers le monde. En 2014 LVMH a réalisé 30,6 milliards d'euros de ventes. Le Groupe détient 150 sites sur le territoire du Grand Paris.

« Avec près de 150 sites sur le territoire du Grand Paris (sièges sociaux, entrepôts, boutiques), LVMH s'engage et souhaite s'associer à la Mairie de Paris pour l'atteinte des objectifs du Plan Climat Energie.

Les produits des Maisons du groupe LVMH sont notamment issus de matières premières naturelles. La conception et la fabrication de produits de luxe doivent intégrer innovation, créativité, excellence de l'exécution mais également performance environnementale.

Pour transmettre aux générations futures ces biens universels que sont l'air, l'eau, la terre, la faune et la flore, il est impératif de lutter contre le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre, d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de produire le moins possible de déchets et de pollutions de toutes sortes et de préserver la biodiversité. »

Le chiffre d'affaires de Vinci en Île-de-France est de 6 100 M€ soit 15% du chiffre d'affaires du groupe. Vinci possède un fort ancrage territorial avec 312 implantations en Ile de France, 29 300 collaborateurs sur 185 000 et plus de 40 000 chantiers.



« Les métiers et activités de VINCI sont directement liés aux défis de la croissance verte. Ses entreprises s'efforcent de limiter l'impact environnemental de leurs activités. Elles développent des offres qui contribuent à réduire les quantités de matériaux mis en œuvre lors des travaux et les consommations énergétiques des ouvrages, et à préserver la biodiversité. »

Viparis gère les dix principaux centres de congrès et lieux d'exposition / événements / spectacles de Paris Île-de-France : Carrousel du Louvre, Espace Champerret, Espace Grande Arche, Le Palais des Congrès de Paris, Le Palais des Congrès d'Issy, Palais des Congrès de Versailles, Paris Le Bourget, Paris Nord Villepinte, Paris expo Porte de Versailles et l'Hôtel Salomon de Rothschild.



Chaque année Viparis accueille :

- 330 salons,
- 120 représentations et spectacles,
- 150 congrès,
- 400 événements d'entreprise et plus de 11 millions de visites

« Nous assumons pleinement la place qui est la nôtre sur le territoire. La rénovation du parc emblématique de la Porte de Versailles l'illustre parfaitement. En effet nous entamons en 2015 des travaux visant à améliorer son insertion urbaine et son impact environnemental (certification HQE et BREEAM, Label Effinergie, charte chantier à faibles nuisances). »